



**Forum national sur les enjeux du développement agricole et rural,
Les propositions paysannes pour la réforme foncière au Sénégal
13 et 14 Février 2012
Hôtel Le Ndiambour - Dakar**

TERMES DE REFERENCE

1. Contexte et justification

En février 2012, les sénégalais éliront un Président de la République pour sept (7) ans. Après l'alternance intervenue en 2000, ce rendez-vous constituera un moment décisif dans l'histoire politique du Sénégal. Un débat s'amorce déjà sur les enjeux et défis sociaux, démographiques et économiques auxquels le Sénégal fait face : générer une croissance durable sur les plans économique, social et écologique pour réduire la pauvreté et offrir des emplois aux jeunes actifs arrivant en masse sur le marché du travail, etc.

Dans un contexte où l'agriculture a un rôle important à jouer face aux défis majeurs du Sénégal dans le domaine de l'emploi, de l'accaparement de terres et de la lutte contre la pauvreté, il est évident qu'une reconsidération du secteur agricole dans les politiques publiques est plus que nécessaire. La crise alimentaire de 2008 a mis en évidence les défis lancés au secteur agricole. Conscients de ces enjeux, le CNCR, l'IPAR et le CONGAD ont décidé de mettre en débat dans la perspective des élections présidentielles de 2012, les enjeux liés à l'agriculture, notamment la question de la réforme foncière. Une telle initiative vise à « *créer un espace de débat et de dialogue entre les différentes composantes de la société sénégalaise (politiques, économiques et sociales) sur la vision et les perspectives placées dans le secteur agricole et rural* ». Il s'agit d'un espace de débat et de dialogue citoyen en vue de créer un cadre de confrontations d'idées et de programmes afin de « *permettre aux citoyens de mieux comprendre la place et le rôle de l'agriculture et du monde rural dans le développement économique et sociale du Sénégal* ».

Cette mise en débat aura lieu à travers un forum avec pour objectif de repositionner l'agriculture et le secteur rural au cœur des politiques publiques.

Ce débat prendra certes en compte divers aspects de l'agriculture et l'exploitation familiale mais accordera particulièrement une place de choix au foncier. Cette importance accordée au foncier dans le cadre de cet atelier s'explique par plusieurs facteurs. Depuis le milieu des années 1990, le Sénégal a entamé divers processus relatifs à une réforme foncière, sans qu'ils n'aboutissent réellement. Il y a eu d'abord, le Plan d'action foncier élaboré en 1996 et resté sans suites. De la loi d'orientation agricole (LOA) aux propositions de la Commission chargée de la Réforme du Droit de la Terre (CRDT) en passant par le Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale (LOASP), aucune initiative de réforme n'est arrivée à terme.

Par ailleurs, la CRDT a formulé des propositions¹ de réforme sur la gestion foncière en milieu rural. Non seulement, ces propositions ont été élaborées par les seuls représentants des institutions publiques, mais elles n'ont pas fait l'objet d'un débat public. Or, à plusieurs reprises dans le courant de l'année 2010, la presse a annoncé que le document sera examiné prochainement par le

¹ Commission chargée de la réforme du droit de la terre. Document n° 3. « Quelques propositions de réforme sur la gestion foncière en milieu rural ».

Parlement. Pour éviter que le Parlement n'adopte une réforme non consensuelle et qui consacre le recul de la politique de décentralisation à travers l'affaiblissement des pouvoirs des conseils ruraux dans la gestion des ressources foncières, le CNCR, avec l'appui technique de l'IPAR et le soutien financier de la Fondation Rosa Luxemburg, a décidé de mettre en débat les propositions de la CRDT au cours d'une série d'ateliers tenus dans les Niayes, la vallée du fleuve Sénégal, le bassin arachidier, la zone sylvo-pastorale et la Casamance. Ces ateliers ont permis aussi d'analyser les propositions de réforme foncière formulées en 2004 en vue de leur actualisation en tenant compte des nouveaux enjeux tels que la ruée des détenteurs de capitaux vers des terres agricoles. L'objectif visé par le CNCR dans cette action est d'amener les pouvoirs publics à prendre en compte tous les enjeux d'une réforme foncière et non uniquement ceux liés à la sécurisation des investissements et à la facilitation de l'accès au crédit.

Le forum constitue un bon cadre de présentation des résultats du processus de réactualisation des propositions paysannes de réforme foncière, en les articulant aux défis et enjeux de l'agriculture et du monde rural. Ce qui permettra d'établir le lien entre les perspectives agricoles et la nécessité d'une réforme foncière qui prenne en compte la sécurisation foncière des exploitations familiales.

2. Objectifs poursuivis

Ce forum sur les enjeux et défis de l'agriculture a pour objectif global de replacer l'agriculture et le développement rural au cœur du débat politique et citoyen. Les objectifs spécifiques poursuivis permettront de :

- Partager la vision à long terme de l'agriculture et du monde rural ;
- Discuter et analyser des enjeux, difficultés et perspectives à travers le foncier, l'emploi, le financement de l'agriculture et du monde rural et la question de la souveraineté alimentaire ;
- Partager et discuter les propositions paysannes de réformes foncières et les stratégies de portage ;
- Dégager des perspectives d'avenir pour le secteur agricole et rural en direction des élections présidentielles de 2012.

3. Résultats attendus

Le forum sera évalué selon l'atteinte des résultats ci-après :

- o Un partage des enjeux, difficultés et perspectives de l'agriculture avec les acteurs intéressés par le devenir du secteur agricole et du monde rural ;
- o Une bonne prise de conscience des participants de l'importance du foncier dans l'agriculture et le développement ;
- o Un bon partage des propositions paysannes de réforme foncière du CNCR et l'élaboration d'une stratégie de portage basée sur des alliances stratégiques clairement identifiées dans la perspective d'une réforme foncière ;
- o Une esquisse des solutions proposées par les différents acteurs.

4. Méthodologie

Le forum national sera animé par des spécialistes de l'agriculture et du monde rural mobilisés par l'IPAR, le CONGAD et des leaders et appuis techniques du CNCR. Il sera ponctué par des présentations suivies de discussions. Une attention particulière sera accordée aux candidats ou leurs représentants pour se prononcer sur les analyses des experts scientifiques et paysans et sur les propositions paysannes de réforme foncière.

La modération de l'atelier sera assurée par des spécialistes de communication et du secteur agricole et rural.

4. Participants

Le forum réunira une centaine de participants, représentant les différents acteurs concernés par le secteur agricole et le foncier. Ainsi les participants viendront :

- des directoires de campagne des candidats à l'élection présidentielle de 2012 ;
- des organisations paysannes de différentes filières agricoles et des cellules de veille sur la gestion du foncier installées dans les cinq zones agro-foncières ;
- des élus locaux (ANCR, etc.) ;
- de la société civile (CRAFS, PFANE, CONGAD, etc.) ;
- du gouvernement (Ministères Agriculture, Elevage, Pêche, Environnement, Economie et finances, etc.) ;
- du parlement (Assemblée Nationale et SENAT) ;
- du Conseil Economique et Social ;
- les partenaires publics et privés (ANCAR, SODAGRI, SAED, PCE, Direction Générale des Impôts et Domaines, Universités, PACR, SODEFITEX, HUB RURAL, IED, MCA, CNES, FORUM CIVIL, etc.) ;
- des partenaires techniques et financiers (Fondation Rosa Luxembourg, CRDI, BM, USAID, AFD, GTZ, JICA) ;
- la presse.

5. Date et lieu

Le forum sur l'agriculture et le foncier aura lieu les lundi 13 et mardi 14 Février 2012, à l'hôtel le Ndiambour, situé au 121, Rue Carnot, Dakar.

Pour plus d'information veuillez contacter :

- *IPAR* : Cheikh Oumar BA : 33 869 00 79 / 77 633 22 55
- *CNCR* : Marius DIA : 33 827 74 51 / 77 529 94 51
- *CONGAD* : Boubacar Seck : 33 664 06 78 / 77 450 04 90

Agenda provisoire

Lundi 13 février 2012	
Horaires	Programme
8h 30 - 9h	Accueil des participants
9h - 9h 30	<ul style="list-style-type: none"> • Cérémonie d'ouverture du forum ; • Présentation des participants et des TDR.
9h 30 - 9h 45	Enjeux et défis de l'agriculture (IPAR)
9h 45 - 10h	Enjeux du financement de l'agriculture (CONGAD)
10h – 10h-15	Quelle souveraineté alimentaire pour le Sénégal (OXFAM)
10h-15 - 10h-45	Discussions sur les présentations
10h 45 - 11h	<i>Pause-café</i>
11h - 11h 30	Situation actuelle du monde rural (Leader du CNCR)
11h 30 - 13h	Discussion et débat général
13h 00 – 14h 15	<i>Pause-déjeuner</i>
14h 15 – 15h	Processus de réforme foncière : Experts de l'IPAR (Pr Sidy Seck et Pr Abdoulaye Dièye)
15h - 15h30	Présentation des propositions paysannes (CNCR)
15h30 - 17h30	Perspectives d'alliance pour une réforme foncière négociée
Mardi 14 février 2012	
Horaire	Programme
9h - 9h 30	<ul style="list-style-type: none"> • Synthèses des travaux de la première journée • Synthèse du forum électronique "<i>Ipar 2012</i>"
9h 30 – 11h	Réactions des candidats ou de leurs représentants
11h-11h30	<i>Pause-café</i>
11h30-12h 45	Table ronde : Quelles priorités en matière de développement agricole et rurale et quelle réforme foncière pour les nouvelles autorités, à partir de 2012 (représentants de la société civile (CONGAD), Bailleurs de fonds, OP, Collectivités locales, secteur privé)
12h 45 - 13h	Synthèse et clôture
13h - 13h30	Point de presse sur les enjeux et les défis de l'agriculture et du monde rural (CNCR-CONGAD-IPAR)
13h30	<i>Pause déjeuner</i>

